

Pantin, le 20 avril 2018

A l'attention des Comités



Veillez trouver ci-joint les bordereaux d'engagements et le formulaire d'engagement au Fédéral Route 2018 à Saint Gengoux Le National, Saône et Loire (71).

Nous vous rappelons que la limite des engagements est fixée au 4 juin 2018.

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

Les sélections sont départementales et non régionales.

Attention :

Depuis le rassemblement fédéral 2017, il n'y a plus d'équipes de 3 aux épreuves des écoles de vélo. Les engagements se font en individuel. Il y a un classement par catégorie d'âge en fille et garçon.

- Tous dossiers arrivant après cette date (courrier ou Email) ne seront pas pris en compte.
- Pas d'extension de ce délai.
- Nous rappelons que les engagements doivent être faits sur les formulaires prévus à cet effet, et non sur papier libre ou tout autre formulaire. Tout dossier incomplet ou non conforme, ne sera pas pris en compte et renvoyé au comité.

Toute demande de dérogation doit se faire par courrier ou courriel auprès du secrétariat à Pantin et non par téléphone à qui que ce soit.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Veuillez aussi ne pas modifier les cellules du document après le téléchargement, afin de faciliter la saisie. **Ne pas faire de copier / coller.**

Les responsables fédéraux sont :

- Yves PERUSSET (route)
- Jean Marie BONNIN (route)
- Sylvie CREUZENET (les écoles de vélo)

Rappel :

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux et l'organisateur peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une tierce personne (sauf cas exceptionnel).

Concernant la remise des prix d'équipe :

Il est du ressort des accompagnateurs et des dirigeants de vérifier sur le classement affiché si leur équipe est récompensée et d'en informer les coureurs.

Ce même prix d'équipe sera remis aux 3 coureurs qui y ont participé.

Il est aussi rappelé que tous commissaires autres que ceux qui officient sur ce fédéral ne peuvent porter leur tenu de commissaire.

Prévenir les sélectionnés qu'une caution de 70 € par chèque et par coureur leur sera demandée pour le transpondeur, lors du retrait du dossier, de la catégorie féminine au contre la montre.

Tarifs d'engagement :
Ecole de vélo 2€
De minime a ancien 10€
Contre la montre 40€ par équipe

Salutations sportives
Pour la coordination du CNAV
J. Woiffard

Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités Vélo

14, rue Scandicci - 93500 Pantin - Tél : 01-49-42-23-19
Courriel : velo@fsgt.org - Site internet : www.fsgt.org

